Vol. XXXV — Saint-Boniface, Manitoba, 14 Février 1906. — No. 14

ABONNEMENT
Canada et Etats-Unis....$1.00 par année
Europe (compris le port)...... 2.50 "

TARIF DES ANNONCES
1ère insertion, par ligne........12 cents
Chaque insertion subséquente...... 8 "

N. B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25 cents chacune.

AVIS Les annonces pour la France et l'étranger (sauf le Canada) sont reçues exclusivement à la PUBLICITÉ FRANÇAISE ET INTERNATIONALE 44, rue du Cardinal-Lemoine, à Paris, qui a seule le monopole et la responsabilité de ce service.

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

JOSEPH BERNIER, Avocat, Directeur.

LE MANITOBA
EST PUBLIÉ ET IMPRIMÉ
TOUS LES MERCREDIS
PAR
ANT. SAUVIN, Imprimeur.
TELEPHONE 3377

Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie, le paiement des abonnements ou pour impressions, devront être adressées à

LE MANITOBA,
SAINT-BONIFACE, MANITOBA

La Belgique Catholique en danger

MONSIEUR LE DIRECTEUR DU MANITOBA.

Les journaux de Belgique nous apportent le texte de mandements épiscopaux importants et graves.

Le Manitoba s'est toujours montré si sympathique aux Belges établis dans ce pays et à leur patrie, que nous osons lui signaler le passage suivant d'un de ces mandements, celui de Mgr Heylen, évêque de Namur, concernant les élections générales qui auront lieu en Belgique, au mois de mai prochain:

..."L'année qui vient de s'écouler a été glorieuse entre toutes: elle a été véritablement triomphale pour notre chère Patrie, qui a célébré avec un éclat incomparable le soixante-quinzième anniversaire de son indépendance. Puisse l'année 1906 ajouter encore à sa prospérité et à son bonheur.

Les élections qu'elle nous amène revêtent une exceptionnelle importance, et d'elles dépendent, on peut le dire, et le bien de la religion et le bien du pays.

Vous ne pouvez l'ignorer, une coalition se forme autour de nous, composée des éléments les plus divers, pour ne pas dire les plus opposés; un seul sentiment les unit: la haine de la religion catholique, de ses œuvres, de ses institutions. Les détruire est leur dessein hautement avoué; et, pour le réaliser, il n'est aucun moyen qu'ils n'emploient, aucun effort qu'ils ne tentent. Et si nous voulons prévoir ce qu'ils feraient, s'ils venaient à triompher, nous n'avons qu'à nous rappeler la guerre faite, en 1879, à l'enseignement chrétien; nous n'avons qu'à lire les journaux qu'ils inspirent, qu'à écouter le langage des chefs qui les dirigent.

C'est à vous, Nos très chers frères en J. C., qu'il appartient de vous opposer de toutes vos forces à cette funeste entreprise. Catholiques vous êtes, catholiques vous entendez rester; vous avez le devoir de défendre les droits de votre Religion; vous avez le devoir de sauvegarder la tranquillité et la prospérité de la Patrie."...

***

Comme conclusion de ce mandement si profondément chrétien si hautement patriotique, si digne d'un Evêque catholique et d'un citoyen belge Mgr Heylen ordonne que, jusqu'à la date des élections, le clergé récite certaines prières tous les jours à la Sainte Messe et qu'à tous les saluts (du dimanche et autres jours fériés) on récite, avec le peuple des fidèles la prière suivante pour la patrie—prière touchante qui je l'espère aura de l'écho dans le cœur de tous les Belges établis en Canada.

PRIERE POUR LA BELGIQUE

"Seigneur. Dieu de nos pères ayez pitié de votre peuple, défendez-le contre les attaques des ennemis de la Foi. N'abandonnez pas la Catholique Belgique consacrée au cœur très aimant de votre divin Fils ainsi qu'à sa très Sainte Mère et placé depuis des siècles sur l'auguste protection de St. Joseph le père nourricier de Votre Verbe Incarné.

"Soyez-nous propice Seigneur; nous vous le demandons par les mérites de Jésus-Christ qui a versé son sang pour le salut des pauvres pécheurs. Ne permettez pas que les âmes pour lesquelles il a tant souffert lui soient ravies et deviennent victimes de l'Erreur et du Mal.

"Ne rejetez pas la prière de ceux qui vous aiment et vous sont dévoués en si grand nombre dans ce pays. Nous vous en supplions par l'intercession de Marie-Immaculée, de St. Joseph de tous les Saints du Paradis, et particulièrement de ceux qui ont porté à nos Pères la lumière de l'Evangile et qui ont fécondé de leur sang le sol de la Belgique.—Ainsi soit-il."

***

Le *Comité Belge* (belge et canadien de) Bruxelles en Manitoba ose, par l'organe du *Manitoba* demander aux Belges établis dans cette province de se joindre à leurs compatriotes, en récitant eux aussi la patriotique et sublime prière pour la Belgique au moins le dimanche et même tous les soirs, en famille.

***

Dans les paroisses où les Belges sont nombreux, spécialement en Manitoba, cette prière pourrait même être récitée publiquement avec bien entendu l'autorisation du clergé compétent.

***

Il est inutile d'insister sur le *péril national* en Belgique; tout le monde y sait que les Loges maçonniques, de ce pays catholique dans l'âme, vont tenter un suprême effort, avec le concours et les subsides de la maçonnerie républicaine de France et même avec l'or de F. F. Juifs des deux pays alliés intime du maçonnisme—comme le sont ceux de l'Anarchie-révolutionnaire en Russie—pour essayer de faire retomber la Belgique sous le joug des Loges, de "l'Orangisme" Sectaire. Ce joug, elle l'a secoué deux fois: en 1830 et en 1884.

La Belgique est actuellement le seul pays du monde gouverné catholiquement, le seul pays chrétien vraiment maître de ses destinées, le seul où la Religion Chrétienne soit vraiment libre...

Il s'agit pour le maçonnisme coalisé avec le socialisme et l'anarchisme de faire cesser ce phénomène, dû à la Foi, à l'organisation chrétienne admirable au, dévouement, à l'abnégation patriotique de l'immense majorité du peuple belge, si admirablement uni à son clergé, si étroitement fidèle à la Papauté!

Dieu Sauve la Belgique!

Le Secrétaire,

L. HACAULT.

Prière aux Journaux Catholiques Canadiens de bien vouloir reproduire cet appel à la prière des Belges ou tout au moins la Prière pour la Belgique.

L'ARMEE ANGLAISE

Lord Roberts, qui connaît à fond l'Europe et ses armées, est d'opinion que l'Angleterre est sans préparation aucune pour une guerre sérieuse. Selon lui elle devrait avoir une armée d'un million d'hommes, dont cinq cent mille pour l'Asie, et cinq cent mille pour les besoins européens.

Le peuple anglais est violemment opposé à la conscription. Le gouvernement impérial recrute ses soldats partout où il peut. Ce sont des volontaires, des hommes qui s'engagent pour un certain nombre d'années, à tant par jour.

Si un conflit européen éclatait dans les circonstances actuelles, l'Angleterre, en autant que ses forces sur terre sont concernées, ne serait pas en mesure de jouer le rôle prépondérant que sa puissance véritable devrait lui permettre de jouer.

Par contre, ses flottes unies à celles de la France, balayeraient impitoyablement et sûrement les mers.

Dans le Monde Religieux

Nous apprenons avec plaisir que Mgr Dagas, malade à l'Hôpital, se porte beaucoup mieux depuis une semaine.

***

M. l'abbé J. A. Trudel a quitté Saint-Boniface hier pour aller demeurer à Chicago. On nous dit que M. l'abbé Trudel occupera une chaire à l'Université catholique de la grande ville américaine.

La paroisse de Saint-Boniface a appris ce départ avec regret; l'ancien vicaire de la cathédrale occupait une belle situation parmi notre clergé.

L'Union Ste-Cécile, qui avait M. Trudel comme chapelain s'est reunie jeudi soir pour lui faire ses adieux; l'Union Ste-Cécile a fait offrande d'une canne à pommeau d'or portant gravage de circonstance. D'autres souscriptions se sont faites dans la ville; on les a signées avec empressement. Voilà certes des marques d'estime bien méritées.

Province du Manitoba

Bureau d'Immigration a Montreal

Les personnes qui ont des amis ou des parents dans les provinces de l'Est, ou dans les états de la Nouvelle-Angleterre, désirant avoir des renseignements sur la province de Manitoba feraient bien de transmettre l'adresse de ces amis ou parents à M. LE COMMISSAIRE DE L'IMMIGRATION POUR LE MANITOBA, CHAMBRE 22, EDIFICE ALLIANCE, PLACE D'ARMES, A MONTREAL.

Les Cultivateurs qui ont besoin de main-d'œuvre, garçons de ferme, etc., pourraient en obtenir en écrivant à la même adresse; mais il faudra mentionner le prix offert, la durée de l'engagement et autres détails, s'il y a lieu.

M. E. B. EDDY

On annonce la mort de M. E. B. Eddy, le grand fabricant d'allumettes, sacs en papier, paniers etc., de Hull, P. Q., M. Eddy avait 79 ans; c'était un homme d'affaires très remarquablable. On peut dire qu'il a *été* le plus puissant facteur dans la construction de la ville de Hull.

La manufacture Eddy a plusieurs agences dans l'Ouest canadien.

[Le M]anitoba.

Mercredi 14 Fevrier 1906

Le Bilan de nos Affaires

L'hon. M. Roblin vient de transmettre à la Législature le rapport annuel du département de l'Agriculture.

Ce rapport indique un grand état de prospérité pour la province. Jamais peut-être nos affaires n'ont été en si bonne condition.

Voici le bilan de nos récoltes en 1905 :

	Acres en culture	Moyenne de minots par acre	Total de minots
Blé	2,643,588	21.7	55,761,416 5
Avoine	1,031,239	42 6	45,484,024.7
Orge	432,798	32.5	14,064,175.7
Lin	24,270	13.2	326 964 0
Seigle	6,923	25.0	173,075,0
Pois	2,061	26.0	53,706.0
			115,863,361 9
Patates	25,836	187.0	4,759,646.5
Racines	13,411	262.1	3,481 651.0

Volailles vendues par les cultivateurs, dindes, 40,099 ; oies, 60,759 ; poulets, 521,325.

Les cultivateurs ont bâti des fermes pour un montant de $3,-944,101 ; c'est une augmentation de $993,391 sur l'année 1904.

Le nombre des machines à battre en opérations : 2.465.

Blé mis sur le marché à date : 33.456.850 minots.

Le nombre des vaches à lait, à date, est de 82,684 ; bétail livré aux boucheries : 17,941.

Beurre vendu par les cultivateurs : 2,910,989 lbs : valeur : $494.621,72 ; moyenne par livre, 17 cents.

Les beurreries, de leur côté, ont manufacturé 1,249,967 lbs : valeur : $274,969.43 ; moyenne par livre, 22 cents

Valeur totale du beurre manufacturé dans la province : $769.-591,155.

Fromage : 1.201,382 lbs ; valeur : $127,846.49.

Revenu total de l'industrie laitière : $896, 937.64.

L'immigration a été exceptionnellement forte durant l'année qui vient de s'écouler.

Les colons nous s[illegible] surtout d'Angleterre, [illegible] Unis et des province[illegible] La qualité de cette imm[illegible] est supérieure.

L'excellence du Manitoba comme pays agricole est enfin reconnue : nous entrons dans une ère de grands développements matériels.

Au Conseil de Ville

Notre conseil a été lundi soir le théâtre d'un incident sensationnel.

Il s'agissait des pavés de nos rues.

Un avocat de Winnipeg, représentant des clients inconnus, s'est avancé à la barre et a tenu aux conseillers ce langage : Messieurs, je suis chargé par des contribuables de vous mettre en garde ; ces contribuables ont *entendu dire* que l'un d'entre vous a été approché par une compagnie en quête d'un contrat municipal ; cette compagnie lui aurait offert de l'argent ou des parts, contre bénéfice d'appui au conseil ; puis, il a cité le nom de M. J. T. Damouchel, et s'est obstinément arrêté là !

Celui auquel cette insinuation s'adressait lui a donné, séance tenante, le plus catégorique démenti.

Le conseil a réclamé une preuve quelconque — [illegible] le silence.

Nous ne sommes pas disposés, nous non plus, à accepter cette histoire sans la contrôler sévèrement. C'est en vérité un extraordinaire procédé que de venir devant un corps délibératif, rapporter des *ouï-dire* et se retirer sans rien donner de précis.

C'est en vain que le conseiller mis en cause et ses collègues ont questionné leur homme ; il a fait les phinx; il s'est retranché très prudemment derrière le secret professionnel. Ceci est vilain d'invention et lâche de procédé.

Il n'y a pas une réputation qui tiendrait si on tolérait ce jeu-là !

Le public a une entière confiance dans M. Damouchel. Sa haute honorabilité lui vaut un public dévoué et sympathique depuis le moment où on a ainsi affiché son nom.

Il parait que les réputations ne se ternissent pas sans qu'on les défende !

C'est pour cela que les mystérieux, les nuageux contribuables et leur énigmatique avocat rencontreront avant longtemps d'autres contribuables et d'autres avocats.

M. Damouchel prendra des procédures.

MADAME McMILLAN

Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur a perdu sa mère dimanche. Madame McMillan est morte à Winnipeg dimanche matin à l'âge de 69 ans.

Son Honneur a reçu beaucoup de témoignages de sympathie.

La Colonisation au Nord-Ouest

Une compagnie belge vient de faire l'acquisition de 50,000 acres de terre dans le comté de Vermillon, province d'Alberta. Cet immense domaine sera divisé en lots de colonisation que la compagnie se propose de peupler et de mettre en culture dans le plus bref délai possible.

Ces 50,000 acres ont été vendus à raison de $7 l'acre. Il y a trois ans on offrait ces terres à $4 l'acre. Ceci est encore une preuve du progrès du Nord-Ouest.

La compagnie belge en question est représentée par MM. Jos. Branner de Bruxelles, P. G. West de Paris, R. A. Demme de Londres et André Gauzes, secrétaire de la compagnie.

DE RETOUR

Monsieur le Juge et madame Prud'homme sont de retour depuis lundi d'un voyage de quelques mois à l'étranger. Ils ont visité entre autres endroits, Jérusalem, Rome, l'Italie, la Suisse et la France. Monsieur le juge et madame Prud'homme ont eu [illegible] de voir à Rome [illegible] théologie [illegible]

Le Japon et l'Eglise

On parle beaucoup du Japon ! Au fond, combien d'entre nous le connaissent ? Presque pas. Nous croyons donc intéresser nos lecteurs en publiant un travail, très bien fait, sur ce pays. Cette lecture nous a révélé une foule de chose qui sont bien propres à modifier nos vues sur cette contrée lointaine, encore barbare, encore dans l'obscurité, mais qui est tout de même le théâtre d'un héroïque apostolat de la part des missionnaires de l'Eglise catholique :

Il n'a pas fallu quarante ans au Japon pour s'élever au niveau des plus grandes Puissances, réformer sa constitution politique, organiser ses écoles, ses chemins de fer et ses télégraphes, son industrie et son commerce, et faire de sa marine et de son armée les terribles rivales de celles de l'Europe. Cet "Empire du soleil levant," à peine connu il y a un demi-siècle, remplit aujourd'hui le monde du bruit de son nom, de ses progrès et de ses victoires. Les nations, surprises, se posent l'une à l'autre la question que les Juifs se posaient autrefois en parlant de Jean-Baptiste : "Que pensez-vous que sera un jour cet enfant" ?— Oui que sera un jour le Japon ? Quel rôle va-t-il jouer, quelle influence va-t-il exercer au sein de l'immense continent asiatique ? Mystérieux et palpitant problème, en face duquel l'âme chrétienne se surprend à rêver... Terre des chrysanthèmes, de lotus bleus et des chevaliers, si jamais tu devenais une terre catholique ! Quelle belle conquête pour la sainte Eglise du Christ, quel magnifique diamant ajouté à sa couronne immortelle !... N'est-ce là qu'un rêve, chimérique et à jamais irréalisable ? Hélas ! tout porterait à le croire, si l'on regarde le Japon d'aujourd'hui Ne semble-t-il pas, en effet, s'éloigner d'autant plus de la vérité catholique qu'il grandit en puissance et avance dans la voie du progrès ? Les hautes classes de la société japonaise, aussi bien celle qui enseigne que celle qui gouverne, ne professent-elles pas ouvertement le plus absolu rationalisme ?—Quiconque s'élève au-dessus du vulgaire, soit par la renommée ou la science, soit par la position sociale ou la richesse, ne se fait-il pas un titre de gloire d'afficher publiquement son mépris de toute religion ? L'athéisme n'est-il pas officiellement enseigné dans les écoles, patroné par la presse, prêché par les soi-disant savants et philosophes qui font école ? Ne dirait-on pas qu'il est à la mode et fait partie essentielle du programme suivi par ceux qui dirigent le nouveau Japon ? Oui certes, il faut en convenir, c'est en dehors de tout esprit chrétien, pour ne pas dire contre lui, que s'effectue ce progrès qui étonne le monde.

Toutes les sectes protestantes se sont jetées sur ce pays comme des vautours sur une proie, et l'on peut dire qu'elles y ont épuisé tout leur système de propagande religieuse Soutenus par d'immenses ressources pécuniaires, favorisées par le prestige et la vogue dont jouit ici la langue anglaise, les ministres venus d'Amérique ou d'Angleterre ont fait de gigantesques efforts, sans obtenir de sérieux résultats. Ils ont bien montré le Christ au Japon, mais c'était un Christ tellement défiguré, mutilé et mort, que le Japon n'en a point voulu. Ils lui ont offert le Christianisme mais un Christianisme si froid, si dénué de principes et de base, si divisé en sectes multiples et rivales, que le Japon a haussé les épaules et détourné la tête Ils l'ont inondé de leurs Bibles, mais en les livrant tellement bien à l'interprétation libre et individuelle, que le Japon les a reléguées au rang de ces vieilles légendes qu'on lit pour se distraire, mais qu'on ne prend point au sérieux. C'est ainsi que sans le vouloir, sans s'en douter même, le protestantisme a plus contribué que n'importe quoi à jeter ce pays dans le fatal courant qui l'entraine vers le gouffre du rationalisme athée.

Et nous, prêtres catholiques, vrais missionnaires du vrai Christ, seuls dépositaires officiels de la foi, de la grâce et de la vérité, qu'avons-nous fait et que faisons-nous ? Nous travaillons avec zèle, nous parcourons les villes et les villages, organisant partout des conférences publiques, établissant ça et là des paroisses et des centres d'évangélisation ; nous fondons des revues et publions des livres ; nous profitons de toutes les circonstances et saisissons toutes les occasions pour exercer notre apostolat. Le chiffre de nos baptêmes s'élève chaque année à quatre ou cinq mille et nous pouvons affirmer que les conversions opérées par nous sont, à peu d'exceptions près, désintéressées et sincères, durables et solides Mais il est un fait, clair comme le jour, qui doit nous donner à réfléchir. Notre influence est à peu près nulle sur les hautes classes de la société japonaise. Officiers et fonctionnaires, députés et sénateurs, juges et avocats, professeurs et étudiants, tout ce monde ne nous connait point. C'est à peine s'ils savent que nous existons, et volontiers il nous confondent avec les sectes protestantes. L'Eglise catholique est donc encore bien loin de jouer au Japon le rôle qui devait lui appartenir dans ce vaste mouvement d'idées, ce développement rapide de la civilisation qui entraînent le pays. Le Japon officiel nous échappe, il s'éloigne de nous, il marche sans nous. Quelle est la cause de cette déplorable situation ? Si je ne me trompe, c'est que nous ne travaillons pas assez sur cette portion du peuple qui devrait être avant tout le but de nos efforts, c'est que notre apostolat n'atteint pas suffisamment ceux-là justement qu'il serait le plus nécessaire d'atteindre. Un exemple va compléter et expliquer ma pensée.

La ville de Tokyo, capitale du Japon depuis 1868, renferme dans son immense enceinte plus de cinquante mille étudiants, venus des provinces les plus éloignées de l'empire. Ces étudiants formeront un jour ce que l'on est convenu d'appeler la classe dirigeante. Ce sont eux qui, dans quelques années, imprimeront sa direction à la pensée japonaise et deviendront les guides du pays. Le Japon sera demain ce qu'est aujourd'hui la jeunesse de ses écoles. Qu'on laisse cette jeunesse grandir dans les principes du rationalisme athée, du matérialisme impie, la nation toute entière la suivra dans cette voie et c'en est fait du beau rêve, entrevoyant un Japon catholique. Que l'on fasse au contraire, si possible, de la jeunesse actuelle une jeunesse chrétienne, demain le pays tout entier le sera.

Eh bien, parmi ces cinquante mille étudiants, l'espoir et l'avenir du pays, combien sont-ils, je ne dis pas ceux qui sont catholiques, mais ceux qui nous connaissent et nous fréquentent ? Combien y en a-t-il parmi eux qui aient vu de près le prêtre catholique, entendu sa parole ou étudié sa vie, subi d'une façon plus ou moins directe, plus ou moins profonde son influence sacerdotale ? Sont-ils *trois cents* ?

Je n'ose l'affirmer. Mais même en admettant ce chiffre, n'est-il pas vrai qu'il en reste quarante neuf mille sept cents qui grandissent loin de nous et qui mourront peut-être sans s'être douté un seul instant que nous différons du tout au tout des sectes protestantes, que nous symbolisons la vérité religieuse, la vertu, le dévouement, le Christ ?

Si donc nous voulons évangéliser et convertir, non pas quelques individualités ou quelques familles, mais la nation prise dans son ensemble, si nous voulons jouer notre rôle et prendre la part qui nous revient dans le mouvement des idées et des progrès de la civilisation, il est absolument nécessaire d'attirer à nous la jeunesse des écoles, de nous faire connaître et estimer d'elle, de l'instruire de nos dogmes, de la convertir, de la préparer en un mot à devenir plus tard l'apôtre et la classe propagatrice de nos idées et de notre foi.

Noble et vaste entreprise, qu'il ne serait pas difficile de réaliser, but magnifique et idéal, qu'il serait aisé d'atteindre, si nous pouvions disposer de secours pécuniaires convenables. Je vous entretiendrai peut-être de cela avant longtemps, M. le Directeur.

P. CLAUDIUS FERRAND.

Dieu protège la France

Voici le beau discours prononcé par M. Bourgeois, député de la Vendée et doyen d'âge de la chambre des députés, à la rentrée des chambres françaises :

Messieurs, mes chers collègues,

Dieu protège la France !...

(vifs applaudissements sur de nombreux bancs, bruits à l'extrême gauche).

C'est par ces mots, il y a un an, que votre doyen d'âge terminait son discours présidentiel.

Les vieillards, vous ne l'ignorez pas, ont la douce habitude de se répéter. On donne quelquefois à cette inoffensive manie un nom peu révérentieux (Sourires). Vous vous contenterez de sourire et de murmurer tout bas le joli vers latin :

" Quandoque bonus, dormittat Homerus."

(Appl. et rires).

Oh ! cette fois encore, ne pro testez pas ! Voyez nos ministres des finances, si jaloux de nos intérêts financiers, ne s'indignent pas, ne protestent pas, que je sache, en tournant et retournant dans leurs mains nos pièces d'or et d'argent portant encore en couronne la vieille devise française : " Dieu protège la France ! (Appl. et rires).

Votre doyen d'âge, vieux croyant, vendéen, n'est-il pas excusable, à son tour, quand il s'agit des intérêts vitaux de notre pays, de sa sécurité, de ses libertés, de son honneur, de son drapeau, de répéter encore ces paroles de l'an passé : Dieu protège la France. (Très bien).

Autour du berceau de 1906, ne voyez-vous pas bien des nuages inquiétants ? Batailles électorales commencées déjà. Elections présidentielles, sénatoriales, élections des députés ! Dieu veuille qu'il nous soit donné, pour le plus grand bien de la France, de doubler sans naufrages et sans trop de périls, ces terribles caps des tempêtes ! . . . . (Appl. sur divers bancs).

Le poète anglais Milton, dans son "Paradis perdu," nous représente le premier homme conduit par un ange sur une haute montagne : des nuages sombres, immense voile noir, couvrent l'horizon. Soudain, le rideau se déchire et l'histoire de l'humanité, lamentable panorama, se déroule, lugubre, sanglante. On suit, pas à pas cette pauvre humanité, à la trace de ses larmes, de son sang.

Le moment approche, mes chers collègues, où nous allons nous aussi, de plein gré ou à regret, sortir quelques-uns pour n'y plus rentrer de ce palais-Boubon qu'il serait peut-être prétentieux de comparer au Paradis terrestre. (rires).

Qu'il soit permis à votre doyen et vieux camarade des bons et des mauvais jours, de saluer d'avance cordialement, ceux de nous qui, par la dignité de leur vie auront gagné l'estime et quelquefois l'amitié sincère de leurs collègnes...

nous conduire au moment

Est-il besoin d'un ange pour nous conduire au sommet de la montagne et nous montrer, à travers les nuages et éclairs, les deuils, les discordes, les fléaux, les terribles guerres que nous réserve peut-être l'avenir.

Chassé du Paradis terrestre, le premier homme emportait au moins l'espérance, la promesse formelle d'un lendemain meilleur. Le fardeau pesait moins lourdement sur les épaules de l'humanité : Dieu restait le compagnon de route du pauvre chemineau, l'associé du travailleur, le frère du miséreux . . . (Très bien ! sur divers bancs).

Aujourd'hui, on en a décidé autrement : la séparation est faite: l'homme doit rester seul en face des épreuves de la misère et de la souffrance.

Et après ?

Quand on aura fait la nuit, le désert, le néant dans le cœur de l'homme, quand on aura éteint dans le monde cette grande lumière, cette étoile, cette petite lueur de l'au-delà, je le demande à tous les penseurs, à tous les esprits libéraux, tolérants, convaincus (qui veulent garder fermement leur foi ou leur conviction, mais qui n'admettent qu'on ait une foi, une conviction différente), les combattants, les déshérités de la vie, les affligés seront-ils plus forts devant l'épreuve et la douleur ? (Applaudissements à droite et sur divers bancs).

Non, mes chers collègues, nous ne vous refusons pas votre concours dans la lutte engagée pour l'amélioation du sort des des travailleurs et l'adoucissement des misères, mais laissez-moi, en toute franchise, vous le dire: je doute que les hommes réduits à leurs propres forces puissent réussir à remonter en haut de la côte, cet éternel rocher de Sisyphe de la souffrance, des inégalités sociales, bloc écrasant sans cesse, roulé remonté et retombant toujours !

Vous n'avez pas oublié, avec quelle logique, avec quel charme, avec quelle émotion communicative l'un de nos meilleurs poètes parlementaires, (Sourires) nous parlait un jour, ici, de la vieille et douce chanson qui si longtemps berça l'humanité et endormit, tendre berceuse, les petits, les souffreteux, les malades de la vie ! On a, je le sais, changé tout cela : d'autres chansons plus bruyantes ont remplacé celles de nos mères . . . L'avenir nous dira ce que l'humanité aura gagné au change . . (Mouvements).

Lorsque la première dépêche tranmise par le câble sous-marin arriva de New-York à Brest, les télégraphistes ne purent se défendre d'une certaine surprise : " Gloire à Dieu et paix aux hommes de bonne volonté ! " Telle fut la première parole tranmise à la France, à l'Europe par la jeune et fière République des Etats-Unis . . . (Applaudissements sur divers bancs).

Paix aux hommes de bonne volonté !

Avec vous tous, j'ai salué ce temple de la paix élevé avec le concours de tous les hommes de bonne volonté, à La Haye, dans ce pays si laborieux, si riche, si intelligent, mais quelque peu nuageux de la Hollande. Puisse-t-il, plus favorisé que l'antique temple de Janus à Rome, ne jamais ouvrir ses portes aux sectaires apôtres de la guerre.

Ces jours-ci, chez nos voisins aujourd'hui nos amis, un ministre prononçait les paroles suivantes : "Notre gouvernement sera un gouvernement de paix, d'arbitrage et, si possible, de limitation des armements qui sont devenus pour l'Europe un fardeau et presque une honte."

Jamais peut-être en Euope, en France, nous n'avions vu tant de visites cordiales échangées entre souverains et chefs de peuples. La France a soutenu dignement son bon renom de courtoisie et d'hospitalité chevaleresque. Nous saluons tous, de tout cœur, ces rapprochements entre peuples, gage d'entente, de paix que nous souhaitons plus que jamais. Soyons tous des amis, des champions résolus de la paix, mais n'oublions pas, ne négligeons pas les patriotiques devoirs de la défense et les enseignements du passé. (Vifs applaudissements.) On a fait bien des traductions dans tous les pays, dans toutes les langues, de la brutale, mais prudente maxime du vieux Romain : " Si vis pacem para bellum ": vous voulez la paix soyez prêts à la guerre.

Des idées néfastes, dissolvantes, qu'on voudrait ériger en doctrines ont essayé, dans ces derniers temps, d'amoindrir dans les âmes le sentiment, l'amour, le culte du drapeau et de la patrie.

Ne provoquons personne. Donnons, chez nous, l'exemple, de la concorde, de la liberté, de la paix ; aimons, respectons les autres peuples, mais de grâce, restons Français (Appl. sur un grand nombre de bancs.)

Mes chers collègues, rassurons-nous : Dieu merci, quoi qu'on en dise, le patriotisme, en France, n'est pas mort. Le jour où la frontière serait menacée, envahie, le jour où le drapeau serait en péril, la voix de la patrie, la voix du sang aurait vite couvert, chez nous, le bruit des querelles intellectuelles, et des discussions parlementaires; et ce jour-là, l'agresseur nous trouverait encore tous debout, serrant nos rangs unis dans un même sentiment, suivant le même drapeau, poussant le même cri : " Vive la France ! " (Appl. répétés).

SARAH BERNHARDT

L'actrice a joué récemment sur la scène de Providence, état du Rhode Island.

Le "Journal" de Providence, pourtant prodigue de ses éloges, n'a pas partagé le délire général et il remet les choses au point.

"Il est inutile, dit-il de prétendre que le temps a tout à fait négligé Mme Sarah Bernhardt pendant les 15 années écoulées depuis sa dernière visite ; la nature elle-même s'oppose à ce que la force dramatique de l'actrice, dont le secret reposait entièrement dans un débordement de vivacité et de passion, ait pu s'accroître entre les âges de 47 et 62 ans."

Le "Journal" rend ensuite hommage à la "voix d'or" de l'actrice et admet que son talent, pour être sur son déclin, n'en a pas moins conservé beaucoup d'éclat. Les astres mourants brillent encore. Mais il ajoute :

"Les intempérants de langage ont souvent proclamé Bernhardt la plus grande actrice de son époque. Si ce jugement est juste, il amène la triste conclusion que son époque n'a pas produit une seule actrice d'un génie dramatique véritable. Son talent, même dans son plus complet épanouissement, a toujours été fort limité ; ainsi elle n'a jamais remporté de succès véritable, dans le drame classique ou dans les rôles purement intellectuels. Il lui faut des rôles tapageurs, le mélodrame tel que Sardou le comprend. Dans ces conditions elle brille par la force d'une passion plus animale que mentale dont la ruse est le plus fort appoint."

Japon

La famine la plus affreuse sévit dans le nord du Japon Un tiers de la population de ces provinces, soit 2,820,000 est affamé. Un grand nombre de personnes meurent chaque jour d'inanition.

Le gouvernement organise des secours et des comités étrangers font faire des disiributions gratuites de riz dans les districts où sévit la famine.

On va conférer un grand honneur au général Nogi, retour de de Mandchourie. On va créer un orphelinat pour les enfants des soldats tués pendant la guerre.

Dans son rapport sur les opérations de Mandchourie, le général Nogi critique sévèrement lui-même le mouvement de flanc qu'il fit effectuer à ses troupes à la bataille de Moukden. Le général conclut que par le délai qu'il a apporté à jeter ses troupes sur l'arrière-garde de l'aile droite russe, il a permis à Kouropatkine de retraiter sans avoir été annihilé.

Ville de St-Boniface

EGOUT

AVIS est par les présentes donné que le conseil de la Ville de Saint-Boniface a décidé de faire, comme amélioration locale à être payée par taxe spéciale, l'ouvrage suivant, savoir :

Un canal d'égoût souterrain sur l'avenue Provencher entre les rues Laflèche et Archibald. Coût approximatif $1,[illegible]4.30

Il sera chargé aux propriétés ayant front ou aboutissant à la rue ci-dessus mentionnée, de chaque côté, une somme de $2.00 par pied de front pour la construction de l'égoût

La Ville émettra des débentures d'amélioration locale pour un montant suffisant pour se procurer une somme d'argent égale au coût de ces ouvrages, et cotisera et prélèvera annuellement des taxes de frontière (frontage rates) égales et uniformes sur les propriétés ayant front sur la rue sur laquelle sera fait le dit égoût et à un montant suffisant pour payer l'intérêt et créer un fonds d'amortissement pour éteindre les dites débentures en quinze années, l'intérêt devant être calculé à quatre par cent par an en computant les dites taxes.

Et à moins que dans un mois à compter de la publication de cet avis les propriétaires de la propriété réelle affectée, représentant au moins les trois cinquièmes en valeur de la dite propriété ne pétitionnent le Conseil à l'encontre de cet ouvrage et de la cotisation requise pour en payer le coût, la dite Ville de St. Boniface pourra sans autre avis procéder à faire exécuter les dits ouvrage et à prélever des taxes spéciales de frontière comme dit ci-dessus.

St. Boniface, 7 février 1906.

(Par ordre) THEO. BERTRAND, Sec.-Trésorier.

CONCOURS

Un concours pour plan d'une station de Police et Feu a être construite au coin de la rue Goulet et l'Avenue Taché, St. Boniface, est ouvert aux Architectes d'ici au 26 février prochain Ce plan devra être pour une bâtisse dont la valeur ne depassera pas $6,000.00.

St. Boniface, 31 janvier 1906.

THEO. BERTRAND, Sec.-Trésorier.

Ville de Saint-Boniface

PROLONGEMENT DE LA RUE AULNEAU.

Avis est présentement donné que le Conseil de la Ville de St. Boniface a décidé de faire comme amélioration locale le prolongement de la rue Aulneau depuis l'Avenue Hamel jusqu'à la rue de l'Hôpital, tel que déterminé par le Règlement No. 340 de la dite Ville de Saint-Boniface, au coût approximatif de $3,049 02, cette somme comprenant la compensation accordée aux propriétaires pour le terrain nécessaire à cette fin ainsi que les frais de terrassement et autres frais encourus ou à encourir pour l'ouverture et le prolongement de la dite rue Aulneau.

Le Conseil ayant déterminé que certains terrains, bien que ne faisant pas front sur l'ouvrage projeté, en seront cependant spécialement bénéficiés, le coût en sera chargé et réparti contre les propriétés suivantes et dans les proportions suivantes, savoir :

$\frac{1}{3}$ par les lots de Paroisse 80, 83, 84 et 85, la propriété des Sœurs de la charité de l'hôpital général de St Boniface, $\frac{1}{3}$ par les autres propriétés faisant front ou aboutissant sur la présent rue Aulneau et l'autre $\frac{1}{3}$ par les lots 11 à 79, Plan 711, les lots 7 à 68 Plan 737, et les lots 10 à 102, Plan 692

La Ville émettra des débentures d'amélioration locale, à un montant suffisant pour se procurer une somme d'argent égale au coût de cet ouvrage et prélèvera annuellement une taxe égale et uniforme par chaque pied de front tant des propriétés aboutissant à la dite rue prolongée que les autres propriétés bénéficiées dans les proportions ci dessus mentionnées, et ce pour un montant suffisant pour payer l'intérêt et créer un fonds d'amortissement pour éteindre les dites débentures en 15 années, l'intérêt étant calculé dans la computation de la dite taxe annuelle à raison de 4 pour cent par an sur la dette créée, et à raison de 3 pour cent par an sur le placement du fonds d'amortissement.

Et à moins que, dans un mois à compter de la publication de cet avis, les propriétaires de la propriété réelle affectée, représentant au moins les trois cinquièmes en valeur de la dite propriété, ne pétitionnent le Conseil à l'encontre de cet ouvrage et de la cotisation requise pour en payer le coût, la dite Ville de Saint-Boniface pourra sans autre avis procéder à faire exécuter le dit ouvrage comme susdit acquérir les terrains et prendre toutes autres mesures nécessaires, et à imposer et prélever une taxe spéciale comme dit ci-dessus.

St-Boniface, 14 février 1906.

Par ordre, THEO. BERTRAND, Secrétaire-Trésorier.

A VENDRE

En Bloc ou en détail, Mobilier à l'état neuf; bonne occasion, facilités de paiement. S'adresser aux bureaux du Journal.

Collège de St. Boniface

ACADÉMIE ANGLAISE

La séance de dimanche dernier fut une des plus intéressantes et en même temps des plus intructives que nous ayons eues jusqu'à présent.

Il s'agissait de savoir s'il ne serait pas plus avantageux pour le Canada d'avoir une loi de prohibition. M. Plante, qui soutenait l'affirmative, montra à ses auditeurs tout ce qu'à souffert et souffrira encore la société à cause de l'alcool. Il parla de l'influence néfaste qu'avait ce "poison" sur le système humain. Enfin il montra combien de familles cette boisson avait jetées dans la misère. Dans la réplique qu'il fit à son adversaire M. Conway se servit de ces trois arguments, à savoir: Le Canada ne veut pa la prohibition et il l'a prouvé en 1897 Et si le Canada ne sait pas ce qui est bon pour lui qui donc le saura? Jésus-Christ lui même était contre la prohibition et s'il avait été en sa faveur il n'aurait jamais changé l'eau en vin aux noces de Cana! Si la prohibition venait à être introduite au Canada il s'en suivrait un déficit énorme et on serait obliger par le fait même d'augmenter les taxes. Lorsque les deux autagonistes eurent à peu près épuisé le sujet, le R. P. Lewis Drummond, qui présidait, se leva et dit quelques mots C'est une question très difficile à règler, dit-il, et ce qui est surtout difficile à savoir c'est la borne que l'on donnerait à cette prohibition. Il ajouta que cette loi forait grand bien à la jeunesse, qui, ne pouvant pas se procurer et ne connaissant pas d'ailleurs la boisson n'éprouverait pas le désir d'en faire usage. Mais il affirma d'autre part que les personnes qui auraient la coutume d'en faire usage, trouveraient toujours moyen de s'en procurer. Et si ces moyens venaient à manquer peut-être s'adonneraient-elle à la consommation de drogues, ce qui est bien pis que l'usage des boissons les plus pernicieuses. Après ces paroles on prit les votes et la prohibition perdit par une voix.

MENUS PROPOS

Le jeune Toto a entendu dire que les livres de classe peuvent contenir certain microbe.

Alors, gentiment, pour rassurer son père :

—Sois tranquille ; je ne les ouvre pas !...

***

NE REMETTONS PAS AU LENDEMAIN...

—Pardonnez-moi, cher ami, d'avoir oublié de vous féliciter à l'occasion de votre mariage, il y a un mois. Pourtant j'espère que vous ne trouverez pas trop tard que je le fasse aujourd'hui.

—Si mon cher... aujourd'hui c'est trop tard.

CHEZ NOUS ET AUTOUR DE NOUS

—M. Paul Gagnon est arrivé dimanche d'un voyage de quelques semaines dans la province de Québec et les Etats Unis.

—Madame Dr. G. A. Dubuc recevra, à sa résidence, demain, le 15 courant, de 4 heures à 7 heures p.m.

—Notre ami, M. Paul Salé, le professeur de piano bien connu, est de retour depuis dimanche, d'un voyage de quelques mois au lac Winnipeg.

—Un incendie s'est produit dimanche matin dans une écurie de louage à Winnipeg-nord, coin des rues Church et Andrews. Dix-huit chevaux ont été brulés. C'est assez extraordinaire.

—Le professeur et et madame Buel ont donné vendredi une soirée à la lanterne magique à l'église du Sacré-Cœur. Les vues représentées sont celles qu'on nous avaient montrées en octobre dernier à la cathédrale : scènes des pays d'Europe, paysages canadiens, insurrection Riel, portraits.

—MM. Despatis & Cie ont besoin de 25 à 30 paires de chevaux pour charroyer du sable de Birds Hill. S'adresser immédiatement à MM. Despatis & Cie.

—C'est la saison du *curling* ; à Winnipeg, les patinoirs sont remplis d'amateurs. Environ cinqcents membres de l'association conadienne prennent part aux concours.

—A vendre: une maison neuve située sur la Rue Dumoulin, No. 168 est offerte en vente à de bonnes conditions et prix raisonnable. S'adresser au Bureau du MANITOBA.

—Le G. T. P. est en train d'acheter le terrain pour une voie partant d'Edmonton et allant aux mines de charbon, à 6 milles de là. On en conclut que la voie principale entrera à Edmonton, venant directement de l'Est.

—M. André Hoogenstraaten agent d'immeubles, est parti pour la Hollande dans les intérêts de la colonisation.

M. Hoogenstraaten a déjà placé avantageusement plus eurs colons, qui sont satisfaits de la richesse de notre sol manitobain.

—M. Elzéar Beaupré, fils de M. E Beaupré, rue Masson, est arrivé samedi de Montréal, en visite dans sa famille. M. Beaupré, on le sait, a été l'un des élèves les plus brillants de l'Ecole Polytechnique de Montréal, et il porte en poche un brevet d'ingénieur gagné avec éclat. M. Beaupré est un ancien élève du collège de Saint-Boniface.

—Une nouvelle industrie à Winnipeg : la Western Bag Company Limited. Cette nouvelle compagnie fabriquera des boites et sacs, de toutes sortes, pour l'empaquetage de la marchandise. Le nombre des magasins augmente considérablement dans l'Ouest et la nouvelle manufacture espère fournir sa marchandise à toutes les maisons commerciales à l'ouest du Lac Supérieur.

LA NOCE
COMMENT SE FONT LES MARIAGES



Les célibataires endurcis ne seront jamais contraints de prendre femme par la sévérité des lois. Ce n'est donc pas sur la sollicitude des Parlements que les demoiselles à marier doivent compter pour entrer en ménage.

" Aide-toi, le ciel t'aidera," dit le proverbe. Toutes les jeunes filles désireuses de rencontrer le mari de leur rêve, devraient être persuadées qu'avant de rechercher la beauté, la richesse et les alliances honorables, l'homme désire surtout trouver la santé chez celle qui deviendra la compagne de ses jours.

A quoi servent grâce, esprit, noblesse et fortune, si la maladie doit transformer en un triste hôpital la demeure que l'on croyait être le délicieux paradis de notre vie à deux! La mode n'est plus aux poitrinaires langoureuses, que chantaient les poètes en de plaintives élégies. Notre siècle pratique veut des être forts, armés pour la lutte et prêts à supporter toutes les fatigues et tous les plaisirs.

Aucune jeune fille ne coifferait sainte Catherine, si elle savait donner à sa physionomie l'expression de la grâce alliée à la force. Il n'y aurait plus de ces vieilles filles au visage amaigri, triste et décoloré, condamnées au célibat éternel, si toutes avaient su réagir à temps contre les attaques de ces malaises, qui minent lentement la constitution et étiolent les natures les plus robustes. La souffrance rend la démarche gauche et lente, ternit les yeux et trouble l'harmonie de la personne toute entière. Mais lorsque le mal a pour cause l'anémie, c'est la porte ouverte à toutes les maladies. Et alors, comment les jeunes filles qui en sont atteintes, peuvent-elles espérer faire le bonheur d'un homme dans le mariage.

Pourtant, il n'y a pas d'opération douloureuse à subir, pas de souffrances atroces à supporter pour être saines et belles. L'usage d'un bon reconstituant, sous la forme des Pilules Rouges, est une recette fort simple et la meilleure. Ce médicament agréable fera disparaître bien vite les pâles couleurs, régularisera la circulation du sang et rendra à celles qui désespéraient d'être aimées, cet éclat et cette fraicheur, qui donnent au visage un charme irrésistible, émeuvent le cœur de l'homme, lui font exécrer la solitude et chérir la vie à deux délicieusement enchaînée par les liens du mariage.

Les témoignages suivants disent l'efficacité des Pilules Rouges. Lisez attentivement.

" J'étais malade depuis longtemps et deux médecins avaient déclaré que je ne guérirais jamais. Malgré tout j'ai essayé les Pilules Rouges et en quelques semaines je me suis parfaitement rétablie. Il y a deux ans de cela et je suis toujours bien."

Mme JOHN BARON,
Roberval-Ouest, Lac St-Jean, Que.

" Il y a près de deux ans, les Pilules Rouges m'ont guérie de troubles sérieux dont je souffrais depuis trois ans. Aucun autre remède n'avait pu me soulager auparavant, les soins de deux médecins n'avaient rien changé non plus. Je me suis donc trouvée très heureuse, après l'emploi de treize boîtes de Pilules Rouges, de ne plus ressentir aucune douleur. Je remercie les femmes qui ont publié leur guérison et dont j'ai lu les certificats dans les journaux, de m'avoir inspiré de la confiance en ce remède si bon, et à mon tour maintenant je veux encourager les malades et leur recommander les Pilules Rouges; le bien qu'elles procurent est durable."

Mme HILAIRE POULIN,
St-François de Beauce, Qué.

Fac-Simile exact d'une boîte de Pilules Rouges.



L'Etiquette est de papier blanc imprimé en rouge.

Certains commerçants et médecins peu scrupuleux n'hésitent pas, lorsqu'on leur demande les Pilules Rouges, à recommander, dans un but intéressé, une substitution, un remède quelconque qui, disent-ils, guérit tout aussi bien que les Pilules Rouges de la Cie Chimique Franco-Américaine.

Les malades qui veulent se guérir doivent se méfier, car il y va de leur santé, et ainsi prévenues, elles doivent exiger les Pilules Rouges de la Cie Chimique Franco-Américaine, qui sont contenues dans des boîtes de bois, renfermant 50 pilules et enveloppées d'une étiquette imprimée en rouge, portant toujours le nom de la Cie Chimique Franco-Américaine, comme la vignette ci-contre.

Si les malades ne peuvent les trouver dans leur localité, nous les prions de nous écrire directement. Nous les leur enverrons sur réception du prix, 50 cts pour 1 boîte, $2.50 pour 6 boîtes.

Venez nous voir ou écrivez-nous sans crainte, si vous désirez avoir des conseils sur votre maladie, nos consultations sont tout à fait gratuites.

COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE, 274, rue St-Denis, Montréal.

A NORWOOD

Le club conservateur de Norwood tiendra un "smoker" demain soir, à ses salles; tous y sont cordialement invités.

AVIS

AVIS EST PAR LES PRESENTES DONNÉ que la Western Canada Flour Mills Company, Limited, fera demande à la présente session de la législature de la Province du Manitoba d'un acte confirmant et légalisant le règlement No. 337 de la Ville de St. Boniface accordant à la dite Compagnie une exemption limitée de taxation pour une période de 10 ans

Daté à Winnipeg, 1er févriar 1906.

FISHER, WILSON & EWART,
Avocats des requérants.

PERDU

A Lorette, depuis 4 mois, un poulin agé de 2 ans et demi couleur brun et une tache blanche dans le front, le dessous du vente pale. Une récompence de $10.00 sera payée à la personne qui le ramènera à.

FABIEN DESMARAIS.

FEUILLETON DU MANITOBA.

RANCUNE

LE PLAN DE MELLE ANGELIQUE

V

NO 10

—Vraiment ? Comment donc entendez-vous la question ?

—Supposez, Madame, que, à votre lieu et place, on propose au comte la petite Rose en qualité de commère...

—Il accepterait ; elle est charmante.

—Lui sans doute accepterait, mais pensez-vous que le forgeron donnerait son assentiment ?

La Conseillère fit une petite moue.

—Peut-être... par orgueil. Et puis, Rose n'est pas sa fille. Jusqu'à quel point voudrait-il s'arroger les droits paternels ?

—Cet homme est intraitable ; il ne pliera jamais ; tous ceux qui l'approchent doivent épouser ses haines...

—Si telle est votre opinion, je ne vois pas ce que l'on gagnerait à essayer de me substituer Rose de Mai.

—Ceci, Madame : la démarche échouerait, mais le fait ne subsisterait pas moins. Mlle de La Roche-Caréyon est une âme fière ; elle serait froissée de la conduite de son cousin, refuserait de servir de pis-aller, et ne reviendrait pas sur sa décision. Comme cette situation ne peut indéfiniment se prolonger que le comte deviendrait, par son entêtement, la [illegible] de Clermonville, il [illegible] vers vous h[illegible] et rep[illegible], J'y m'arrangerais pour que la brouille entre les deux [illegible]...

—Cela me parait trop compliqué, Mademoiselle, [illegible] de votre affirmation je crois que ma dignité aurait quelque peine à sortir intacte de l'aventure.

—Oh ! Madame, c'est que vous ne savez pas tout.

—Qu'y a-t-il donc ?

—Je ne sais si je dois...

La [illegible] créature fermait les yeux, pinçait les lèvres, déboutonnait et reboutonnait son gant.

Parlez.

—Eh bien ! Madame, si vous voulez me promettre d'oublier ce que je vais vous dire je trahirai le secret que j'ai découvert...

—Secret qui m'intéresse ?

—Oui, Madame.

—Je vous écoute, dit la Conseillère, décidément intéressée.

—Personne n'ignore que les deux cousins sont fiancés, mais on ne se doute pas que Mlle Fabienne, seule tient à ce mariage ; cela se conçoit ; elle est presque pauvre et aurait quelque peine à retrouver un aussi brillant parti. Le comte a d'autres visées... Cependant, il épousera sa cousine par respect pour la parole donnée... s'il se jugeait libre, je sais bien à qui irait son hommage, à qui il offrirait son nom...

La gorge de la Conseillère eut un petit frémissement.

—A qui donc ? demanda-t-elle très vite.

Angélique prit un temps et pesa les mots :

—A vous, Madame.

—A moi ? ah ! ah ! ah !

Elle riait des lèvres, incrédule et amusée.

—A vous, oui, Madame... Si vous l'entendiez prononcer votre nom !... Comme on sent que son cœur lui échappe alors et va vers vous !

—Mais, Mademoiselle, rien dans l'attitude du comte ne justifie vos paroles. Au contraire...

Angélique crut la voir émue et s'applaudit de sa ruse.

—Tactique, Madame, tactique pure... Mais sa cousine ne s'y trompe pas. C'est elle qui, au nom de la parole donnée, l'empêche de vous choisir comme compagne dans une cérémonie publique. Elle comprend bien que ce serait engager l'avenir.

—Je cherche en vain, Mademoiselle, quelle raison vous avez de me tromper.

—Aucune, Madame, ma sincérité est absolue.

—Vos paroles ne laissent pas de me troubler, Mademoiselle, J'y réfléchirai.

—Oserais-je vous prier de me faire connaître votre résolution, Madame ? Tout dépend de vous, car vous êtes la plus intéressée dans cette affaire. Résumons-nous : vous renoncez à être marraine et vous proposez vous-même la jolie Rose. Le comte accepte. M. Bernard refuse. Fabienne, froissée, se retire et le parrain, enfin libre de suivre le penchant de son cœur, revient à vous.

—Comme pis-aller ? Je dois montrer, moi, moins de hauteur de caractère qu'une Caréyon.

—Oh ! Madame, ce n'est pas la même chose, puisque vous savez que vous êtes entre toutes l'élue.

La Conseillère eut un sourire énigmatique.

—Vous êtes une tentatrice, Mademoiselle. Demain matin, vous aurez un mot de moi.

Elle tendit presque cordialement la main à la demoiselle de compagnie, Et Angélique s'en trottinant vers le faubourg de la Lazelle riait méchamment.

Comme elle est tombée vite dans le piège ! C'est qu'elle y croit aux sentiments de préférence et d'affectueuse estime du comte Philippe à son égard... Voyons, n'est-il pas que ma petite combinaison marche. Fabienne et son cousin seront enchantés chacun pour des raisons différentes. Le capitaine ne sera pas moins ravi, puisque Philippe s'écarterait ainsi du chemin de sa cousine. A la Vivonne, la guerre se déchaîne ; Bernard est outré ; il refuse énergiquement de laisser Rose être marraine avec Caréyon ; Rose ne peut cacher son chagrin qui exaspère encore plus son père adoptif. Peu à peu leurs cœurs s'éloignent ; la déchirure, imperceptible d'abord se creuse en abîme. Les deux êtres sur lesquels le maître de forges a mis ses dernières tendresses lui échappent et se tournent vers ses ennemis ; la désolation s'assoit à son foyer... C'est alors qu'il faudra lui souffler l'idée de se marier [illegible] supportable... Alors [illegible] l'effort... C'est égal, [illegible] d'avoir beaucoup [illegible] scrupules.

[illegible] été grandement surprise [illegible] pu descendre au fond de la pensée de Mme la Conseillère. Alors que la demoiselle de compagnie croyait la veuve désireuse de devenir comtesse de La Roche-Caréyon, celle-ci au contraire murmurait dans un contentement ineffable :

—Tout est pour le mieux ; la petite Rose poussée vers Philippe, c'est la liberté pour le capitaine Durosel. Alors, il daignera s'apercevoir qu'il n'est pas à tout le monde indifférent.

C'était, disait le bon abbé Lepierre, tomber de Charybde en Scylla que d'essayer de substituer à Mme Demont-Becange la gentille Rose de Mai.

A l'ouverture que lui fit ce matin-là, après sa messe, Mme la Conseillère, il répondit d'abord qu'en levant les bras vers le ciel en signe de détresse. Elle connaissait bien peu le maître de forges si elle s'imaginait qu'il autoriserait Rose à être marraine de la cloche avec le comte de La Roche-Caréyon pour compère. Elle spéculait sur la vanité de Bernard, mais il était inaccessible à ces mesquines tentations.

Le vieillard ne pouvait se faire d'illusions ; depuis trente-cinq ans curé de Clermonville, il savait à quoi s'en tenir sur le caractère de ses paroissiens. Aussi était-il fort perplexe.

Mme la Conseillère le laissa à ses réflexions et s'en retourna chez elle où, sans perdre de temps, elle écrivit à la comtesse. Le plan de Melle Angélique s'accordait trop bien dans les détails avec le sien pour qu'elle hésitât à l'adopter purement et simplement. Donc elle se désistait de ses prétentions sous la réserve expresse que le comte choisirait à sa place la pupille du maître de forges. Cet acte était une haute portée ; offrirait à la fois un bel exemple et une grande leçon, la fin des hostilités entre les Montaigus et les Capulets de Clermonville etc., etc...

Découragée, la comtesse s'abandonnait dans son fauteuil, les bras tombants, la tête penchée, pendant que son fils, d'une voix frémissante lisait l'épître de la Conseillère. L'abbé, accouru au château pour conférer de cette étrange nouvelle situation, hochait la tête avec chagrin.

—Je connais mon paroissien, voyez-vous, disait-il ; c'est moi qui lui ai appris ses prières et son catéchisme ; je le connais ; tout sera inutile... Il ne me laissera même pas lui exposer l'affaire. Qu'en pensez-vous, Monsieur ?

Le jeune homme se taisait, incapable de dissimuler son émotion, et le bon abbé pouvait suivre dans ses yeux profonds le reflet lumineux et doux de ses pensées. Il pratiquait les âmes depuis trop longtemps pour se tromper à la joie contenue du jeune comte.

(A suivre)

The Liquor License Act.

The following application for an Hotel License has been received and will be considered by the Board of License Commissioners for License District No. 4 at the City of Winnipeg in the Office of the Chief License Inspector at the hour of half past eight on Monday the 12th day of March 1906.

By Henry D. Norman for the St. George Hotel, situated in the Town of St. Boniface corner of Dumoulin and St. Joseph Streets, on Lot 717, St. Boniface.

D. G. McKAY,
Chief License Inspector.

Dated at the Town of St Boniface this 14th day of February, 1906.

On Demande

On demande des agents pour St. Boniface. Bons salaire. Adressez-vous de suite à W. A. MARTEL, artiste, coin des rues Euclide et Main. Prenez les chars Fort rouge ou Broadway allant au Nord.